

Le major Davel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



BERTHE BERNARD
Nouvelle vaudoise inédite.

(Suite.)

Berthe trouvait un grand charme à ces causeries, dont la douceur énervante apaisait peu à peu son chagrin, le changeait en une torpeur qui n'était pas exempte de délices. Elle se complaisait dans sa tristesse et dans son deuil — le noir, d'ailleurs, lui seyant bien — et déclarait ne vouloir se séparer ni de l'une, ni de l'autre.

Un incident vint, cependant, qui l'obligea à modifier un peu ses habitudes méditatives. Elle dut s'occuper des affaires de la succession Bernard. Jules avait testé en sa faveur. Dans son respect pour tout ce qu'avait dit et fait le défunt, elle n'hésitait pas à accepter la succession. Mais, la tante Lavanchy, plus avertie en ce qui concerne les surprises souvent désagréables de l'existence, lui suggéra des doutes.

— On ne sait jamais. Tu devrais consulter.

— Mais Jules gagnait beaucoup d'argent.

— Oui, oui, c'est entendu. Cependant, le train, parfois, mange le gain.

— Oh ! tante !

— Ce n'est pas que je croie à de folles dépenses... toutefois...

Bref, la bonne vieille arraisonna si bien sa nièce, que celle-ci, malgré sa répugnance à discuter les dernières volontés de son mari, quelles qu'elles fussent, se décida à prendre conseil de M. Georges Vaudroz. L'ami intime, le plus vieux camarade de Jules.

II

Elèves tous deux du même collège, ayant porté la casquette verte à Lausanne, où ils firent leur droit, avocats la même année, Jules Bernard et Georges Vaudroz ne s'étaient pas quittés, pour ainsi dire, depuis l'enfance. Mais, une différence de goût et d'aptitude avait poussé l'un vers la magistrature et l'autre vers la politique. Georges Vaudroz était substitut du procureur général. Physiquement, d'ailleurs, ils ne se ressemblaient pas. Vaudroz était blond, grand et fort, la tête ronde avec des traits fins, le visage plein, le parler doux, tranquille, pondéré. Rien de ce masque accentué, de cette maigreur, de cette ardeur un peu fiévreuse, de ce verbe enporté et toujours vibrant, qui donnait à son ami une si belle allure de tribun, et en faisaient un modèle si parfait d'avocat d'assises. Il y avait de l'indolence dans le corps de Georges. Son visage, au teint frais, s'encadrait d'une barbe taillée en pointe, qui déplaçait singulièrement à Berthe. Les jours où Georges Vaudroz requerrait devant le tribunal de Vevey, il venait déjeuner à Montreux chez les Bernard. Et, le soir, un peu mutine, elle repensait en riant à cette barbe et s'écriait, embrassant son mari :

— Dire que si tu avais ressemblé à Georges, je n'aurais pas pu t'aimer !

Au reçu de la lettre de Berthe lui demandant conseil, le jeune substitut prit le train et arriva en personne, préférant, sans doute, une entrevue qu'une correspondance. Et cette entrevue fut, d'ailleurs, une pure consultation juridique. Après avoir jeté un coup d'œil sur la comptabilité personnelle de Bernard et s'être longuement informé auprès du clerc de l'étude, Georges Vaudroz conclut, tout simplement à ce que la veuve répudiât la succession. Berthe s'effara. Un tel geste lui apparaissait comme insultant à la mémoire de son mari. N'était-ce pas le considérer comme un failli, comme un banqueroutier ? Et, à cette pensée, elle pleura, jurant qu'elle aimait mieux mourir sur la paille que de commettre une pareille infamie. Mais, tante Lavanchy, qui assistait à l'entrevue, fit observer que cette façon inconfortable de résoudre le problème, n'embellirait pas la mémoire du défunt, bien au contraire. Berthe, cependant, ne se rendait pas. Ce mot *répudiation* l'épouvantait. Il sonnait

à ses oreilles comme une façon de divorce posthume. — Ne pourrais-je pas accepter sous bénéfice d'inventaire ?

Georges Vaudroz secoua la tête.

— Je ne vous le conseillerais guère !

— Mais, pourquoi ?

— Parce que vous pourriez en être pour les frais d'inventaire.

Elle s'étonna, toujours hypnotisée par les gains de son mari et l'apparence fortunée de sa vie. Encore que leur existence matérielle n'ait rien eu d'excessivement luxueux, tout au moins était-elle fort large, allant jusqu'à l'auto, dont l'avocat-député justifiait d'ailleurs sincèrement la nécessité, ses affaires — et sa réputation — l'appelant en audiences, un peu partout dans le canton. Jamais Berthe n'avait constaté, pendant ces quatre années de mariage, le moindre symptôme de gêne ; jamais de paiement en retard ; jamais de combinaison adroite pour reporter une échéance malvenue. Non. Tout allait sur des roulettes, dans leur vie de jeunes époux très amoureux l'un de l'autre. Une seule ombre au tableau : pas d'enfants. Mais les années étaient, pensaient-ils, nombreuses devant eux, et les petites têtes blondes — comme leur mère — ou brunes — comme leur père, viendraient assurément bientôt égayer davantage encore au nid déjà fort joyeux.

— Non, voyez-vous, monsieur Georges, discutait Berthe, je ne vois pas ce que j'aurais à craindre. Que Jules ne laisse pas une fortune, c'est certain. Nous étions pauvres tous deux en nous mariant. Il m'offrait l'aisance gagnée par son travail et ne m'a jamais promis autre chose... Cette aisance, je l'ai eue et fort belle. Il me gâtait, ce pauvre chéri... Mais, je ne peux croire qu'il ait été au-dessous de ses affaires.

Et elle ajouta avec cette certitude un peu présomptueuse de la femme qui se sait aimée :

— D'ailleurs, il me l'aurait dit.

Tante Lavanchy, plus expérimentée et plus sceptique, sourit un peu :

— Ça, dit-elle, ce n'est pas bien sûr... Enfin, monsieur Vaudroz, que faut-il faire ?

— Répudier.

— Est-ce vraiment inévitable ? Vous le voyez, cette idée chagrine cette petite et si on pouvait agir autrement...

Mais le substitut avait eu le temps d'examiner la situation financière, sans en pénétrer les détails, et ce coup d'œil suffisait pour conseiller l'abstention. Les réclamations de créanciers fourmillaient depuis le décès de l'avocat et on ne savait si toutes s'étaient produites. D'autres dettes pouvaient surgir qui absorberaient tout l'actif... et alors ? Ce tableau, poussé peut-être un peu au noir, par l'habitude du réquisitoire judiciaire, éveilla tout à coup, dans la pensée de Berthe, des soupçons douloureux, que Georges Vaudroz devina à deux ou trois mots échappés, à un froncement de sourcils, à un soupir. Il voulut aussitôt détruire cette fâcheuse impression.

— N'allez pas croire, madame, à rien de défavorable pour Jules. S'il est allé un peu vite c'est par pure générosité. Et puis, n'est-ce pas, à notre âge, on est en droit de compter sur l'avenir, et lui, avec son talent et son caractère pouvait y compter plus que tout autre. Il n'y a que la fatalité d'une fin prochaine qu'il n'avait pas prévue... Nous en sommes tous là. Moi-même, il n'y a pas longtemps, n'ai-je pas réglé mon dernier billet d'étudiant ?

(A suivre.)

G. HERITIER.

LE MAJOR DAVEL

En raison du caractère patriotique de cette pièce, le Département militaire du canton de Vaud a autorisé le service des arsenaux, à titre exceptionnel, à prêter à « La Muse » la collection d'armes de l'époque (épées, sabres, mousquets, halberdes, etc.) qui se trouve à l'Arсенal de Morges.

M. G. Gaullier, à Genève, fils de l'un des auteurs, veut bien, à son tour, prêter sa collection d'armes.

Grâce à l'obligeance de la Municipalité de Lausanne, les deux grands drapeaux bernois de 1723, aux armes de Vevey et de St-Saphorin, qui se trouvent au Musée du Vieux Lausanne, figureront dans le défilé des milices vaudoises au 2^e tableau du *Major Davel*.

Ce sont d'excellents chanteurs de notre active société l'Orphéon qui se joindront au Chœur des Vau-

doises, sous la direction générale de M. le professeur G.-A. Cherix, pour chanter les chœurs mixtes en scène ou en coulisses. Les uns et les autres sont enthousiasmés de la musique inédite du compositeur Paul Miche.

L'étude des rôles est terminée. La dernière quinzaine est utilisée à fouiller les détails et à régler les ensembles. « La Muse », qui fait œuvre patriotique, peut escompter un retentissant succès avec ses prochaines représentations du *Major Davel*.

Au *Grand Théâtre*, la vogue reste fidèle au *Tour du Monde en 80 Jours* et ça se comprend. Aussi M. Tapie a-t-il décidé trois représentations supplémentaires, les dernières irrévocablement. Elles auront lieu mardi, mercredi et jeudi. Aujourd'hui samedi et demain dimanche, matinée et soirée.

Le *Kursaal*, lui aussi, tient un succès et un bon avec *Si j'étais Roi*. Le charme de ce délicieux opéra-comique ne faillit pas ; on y retrouve toujours le même plaisir. Du reste, il est admirablement monté et interprété.

Au *Royal Biograph*, nouveau spectacle de gala : *Douglas, brigand par amour*, une des plus étourdissantes créations de Douglas Fairbank. C'est une nouveauté tragi-comique en 3 actes, qui fera sensation. Au même programme : *Le Trésor d'Arne*, un grand drame artistique. Demain, dimanche, deux matinées. Prix ordinaire des places.

Le plaisir des enfants, la tranquillité des parents.

— Les jouets qui permettent d'occuper l'enfant tout en exerçant son esprit inventif et ses facultés d'observation ne sont pas très nombreux. Les « Images à découper et à coller Schweizer » correspondent à ces exigences pédagogiques. Ce sont des enveloppes contenant quatre images modèles ; à chacune, correspond une feuille, en papier gommé, contenant les diverses parties colorées de l'image. Ces dernières devront être découpées et collées l'une après l'autre sur le carton dont la teinte formera le fond du tableau. Cette occupation développe chez l'enfant l'habileté manuelle, le sens de la forme et de la couleur. Les séries qui ont déjà paru représentent des paysages alpestres et les enfants et animaux. Les séries des armuriers suisses (de deux formats) sont d'une finesse remarquable ; elles se découpent et se collent d'une manière semblable. Toutes les séries sont en vente dans les magasins de jouets. On peut aussi les demander aux éditeurs, Wilh. Schweizer & Cie, à Winterthur.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Le « Vieux Lavaux ».

On nous écrit de Cully :

« Dans le beau village de Chexbres, il y aura, du 20 mars au 3 avril, l'Exposition du Vieux Lavaux. »

Les Vaudoises de Lausanne, Vevey, Lavaux, y trouveraient bon accueil, surtout pour les trois jours officiels, soit les 20 et 25 mars et le 3 avril. Ce serait une agréable journée et je crois qu'on espère nous y voir. Une Vaudoise. »

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE - LAUSANNE
1, Rue Pichard Rue Pichard, 1

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.